

### CONVENTION DE PLACEMENT

**Parents :**

	<b>Madame :</b>	<b>Monsieur :</b>
Nom :	.....	.....
Prénom :	.....	.....
Adresse :	.....	.....
Np + Ville :	.....	.....
Tél. privé :	.....	.....
Tél. prof :	.....	.....
Tél.portable :	.....	.....
Act. professionnelle	.....	.....

Situation familiale : mariés \*séparés \*divorcés célibataire(s) veuf  
(veuve)

*Souligner ce qui convient*

Qui a l'autorité parentale ? .....

En cas d'urgence, qui doit être appelé ? .....

**Accueillante :**

Nom :	.....	Prénom :	.....
Adresse :	.....	Np + Ville :	.....
Tél privé :	.....	Tél.portable :	.....

**Animaux**

\*oui/non

Si oui, le(s)quels(s) :

.....

**1. Dossier de l'enfant :**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

**1.1 Santé**

a) Médecin: ..... tél : .....

b) Maladie chronique : .....

c) Maladies d'enfance (déjà contractées) : .....

d) Allergies : .....

e) Régime particulier : .....

f) Vaccinations : .....

g) Les parents et l'accueillante en milieu familial acceptent que seuls les médicaments suivants puissent être donnés à l'enfant par l'accueillante en milieu familial. Tout médicament autre devra faire l'objet d'une annexe à cette convention signée par les parents et l'accueillante en milieu familial.

.....  
.....  
.....

**1.2. Modalités du placement :**

a) Période d'adaptation (dates, horaire) : .....

b) Le placement est de longue durée et débute le : .....

c) L'enfant est confié à l'accueillante les jours

**Lundi :** de ..... à ..... et de ..... à ..... et de ..... à .....

**Mardi :** de ..... à ..... et de ..... à ..... et de ..... à .....

**Mercredi :** de ..... à ..... et de ..... à ..... et de ..... à .....

**Jeudi :** de ..... à ..... et de ..... à ..... et de ..... à .....

**Vendredi :** de ..... à ..... et de ..... à ..... et de ..... à .....

d) L'accueillante accepte de garder l'enfant en dehors de heures

Stipulées ci-dessus : **oui / non**

Sous quelles conditions : .....

.....  
.....

### 1.3. Repas

L'enfant placé prend les repas suivants chez l'accueillante en milieu familial :

<b>Lundi</b>	Petit déjeuner <input type="checkbox"/>	Dîner <input type="checkbox"/>	Goûter <input type="checkbox"/>	Souper <input type="checkbox"/>
<b>Mardi</b>	Petit déjeuner <input type="checkbox"/>	Dîner <input type="checkbox"/>	Goûter <input type="checkbox"/>	Souper <input type="checkbox"/>
<b>Mercredi</b>	Petit déjeuner <input type="checkbox"/>	Dîner <input type="checkbox"/>	Goûter <input type="checkbox"/>	Souper <input type="checkbox"/>
<b>Jeudi</b>	Petit déjeuner <input type="checkbox"/>	Dîner <input type="checkbox"/>	Goûter <input type="checkbox"/>	Souper <input type="checkbox"/>
<b>Vendredi</b>	Petit déjeuner <input type="checkbox"/>	Dîner <input type="checkbox"/>	Goûter <input type="checkbox"/>	Souper <input type="checkbox"/>

## 2. Dispositions particulières :

### 2.1 Vacances

Les parents et l'accueillante déterminent la durée de leurs vacances respectives : (Se référer au règlement)

Vacances de l'accueillante : ..... semaines par an

Vacances des parents : ..... semaines par an

L'accueil est donc prévu pour ..... semaines par année.

Un formulaire, joint en annexe, est complété et signé en début d'année civile par l'accueillante et les parents. Il précise les dates de vacances prévues par les 2 parties.

### 2.2 Maladies

L'accueillante est-elle d'accord de s'occuper d'un enfant malade : **oui / non**

- **si oui**, avec quelles réserves

.....

L'accueillante doit être avertie avant l'arrivée de l'enfant. Les parents lui fournissent les instructions et les médicaments nécessaires à la guérison de l'enfant. L'accueillante peut, en tout temps, renoncer à garder l'enfant si son état de santé se péjore ou si les risques de contagion sont trop importants. Elle ne doit pas administrer de médicaments sans l'accord des parents.

### 2.3 Scolarité

Lieu de l'école : ..... Téléphone : .....

Nom de l'enseignante : .....

**En ce qui concerne les trajets à pieds école / accueillante se référer au règlement**

### 3. Autorisations

Seules les personnes suivantes, connues par l'accueillante en milieu familial, sont autorisées à venir chercher l'enfant :

- .....
- .....
- .....

Les parents autorisent-ils la mère d'accueil à emmener le(les) enfants:

- |  |                  |
|--|------------------|
| a) <b>dans sa voiture</b> (l'enfant est attaché dans un siège adapté à son âge)  | <b>oui / non</b> |
| b) <b>chez le médecin ou à l'hôpital</b><br>(Selon le degré d'urgence : médecin de la famille, de garde, le plus proche, service des urgences) | <b>oui / non</b> |
| c) <b>à la piscine ou au lac</b>   | <b>oui / non</b> |
| d) <b>en excursion</b> (zoo, visites, bateau, etc.)  | <b>oui / non</b> |
| e) <b>dans un lieu public</b> (restaurant, tea-room, etc.)   | <b>oui / non</b> |
| f) <b>en visite</b> (chez des amis ou membres de la famille)   | <b>oui / non</b> |
| g) <b>l'enfant peut-il se déplacer seul à l'extérieur</b><br>(sur le chemin de l'école, ou pour d'autres activités)                            | <b>oui / non</b> |

### 4. Assurances

Les parents s'engagent à couvrir l'ensemble des frais occasionnés par des dégâts causés par leur enfant. Ils ont une assurance responsabilité civile : **oui / non**

### 5. Clauses de la convention de placement :

- a) Les accueillantes en milieu familial se conforment au **cahier des charges** édicté par le SPJ (Service de protection de la jeunesse) dans le cadre de référence et référentiels de compétences du 1<sup>er</sup> février 2008. Les parents peuvent en obtenir une copie en s'adressant à la coordinatrice.
- b) Les parents et les accueillantes se conforment au **règlement** en vigueur et faisant partie intégrante de la convention.
- c) Cette convention est établie par la structure de coordination de l'accueil familial de jour du réseau d'accueil de jour des enfants de Terre Sainte (AJET). Elle permet de régler les modalités de garde de l'enfant, afin d'éviter autant que possible, tout malentendu, qui serait préjudiciable à l'enfant placé ou à l'une ou l'autre des parties.
- d) Cette convention est signée pour une durée d'une année. Sans modification du placement selon les termes décrits au point e. ci-

dessous, le contrat est reconduit automatiquement pour l'année suivante.

- e) Cette convention peut être modifiée ou résiliée à la demande de l'une ou de l'autre des parties, à condition que les délais, tels que spécifiés dans le règlement, art. 14 Résiliation de contrat, soient respectés.
- f) Cette convention est établie en trois exemplaires signées par les parents, la coordinatrice et l'accueillante, un exemplaire allant à chacune des parties.

**Les parents de l'enfant**

Lieu, date : ..... , le .....

Signature(s) ; .....

**L'accueillante :**

Lieu, date : ..... , le .....

Signature ; .....

**La coordinatrice :**

Lieu, date : ..... , le .....

Signature ; .....